



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 100583

Texte de la question

Mme Anne Grommerch attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur l'éco-efficacité énergétique des travaux dans les logements. En effet, il semble que les autorités européennes se préparent à adopter de nouveaux textes contraignants pour forcer les propriétaires à faire des travaux d'économie d'énergie. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser le calendrier de mise en oeuvre de ces dispositions en France et de lui indiquer les mesures que compte prendre le Gouvernement pour inciter les propriétaires à exécuter ces travaux.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Grommerch](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100583

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1683

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)